

## **Guide de l'AP-HP Personnes vulnérables et domaine médical - Quels sont leurs droits ?**

26/06/2007

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et l'Unapei ont décidé d'élaborer en commun un guide abordant de façon pédagogique l'ensemble du droit médical, général et spécialisé, applicable aux majeurs protégés, aux mineurs et aux personnes hors d'état d'exprimer leur volonté.

Ce guide, résolument pratique, s'adresse aux professionnels de santé, aux personnes vulnérables elles-mêmes et à leur entourage. Il est le fruit de la réflexion d'un groupe de travail associant l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, l'Unapei, l'Association nationale des juges d'instance et France Alzheimer. Pour chaque thématique, il apporte des réponses concrètes et vise à servir de support au dialogue qui doit s'instaurer entre le médecin et le patient.

Il est animé par le souci que soit garanti en toutes circonstances à la personne vulnérable le respect de ses droits fondamentaux, de son intégrité, de sa dignité et de sa volonté.

Il s'inscrit ainsi pleinement dans la logique de la protection de la personne poursuivie par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.